

Accompagnement de la ville de Saint-Brieuc

Comprendre les vulnérabilités du territoire pour questionner les projets de la ville à travers ce prisme



Localisation : **Côtes d'Armor, Bretagne**

Contact Ville : **Jean-Philippe ORVEILLON**

Direction territoriale : Ouest

Responsable de la mission : Lucie LAMBALLAIS

Convention **ANCT/CEREMA**

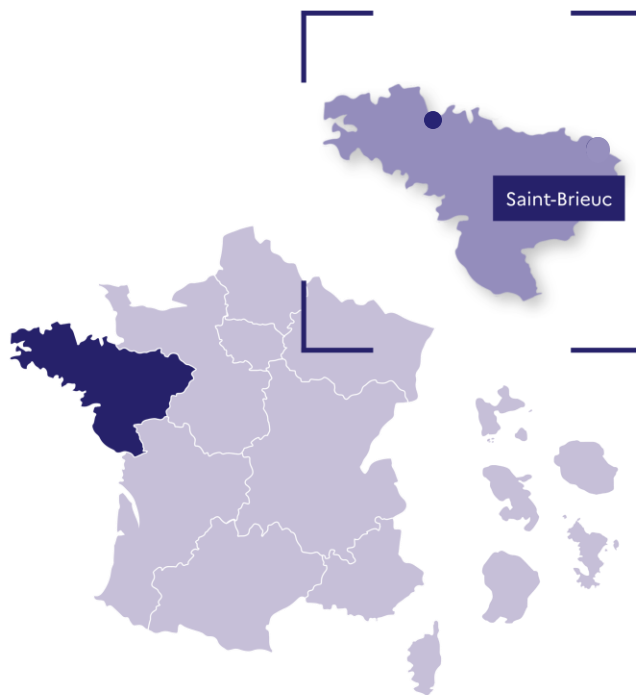
Année de réalisation : **2024**



Chaque ville engagée dans le programme ACV porte un plan d'actions riche et diversifié. Toutefois, certaines de ces actions peuvent entrer en tension avec les enjeux de résilience au changement climatique. Le travail en atelier a permis d'analyser ces contradictions.



*Jean-Philippe Orveillon
Directeur de projet Action Cœur de Ville*

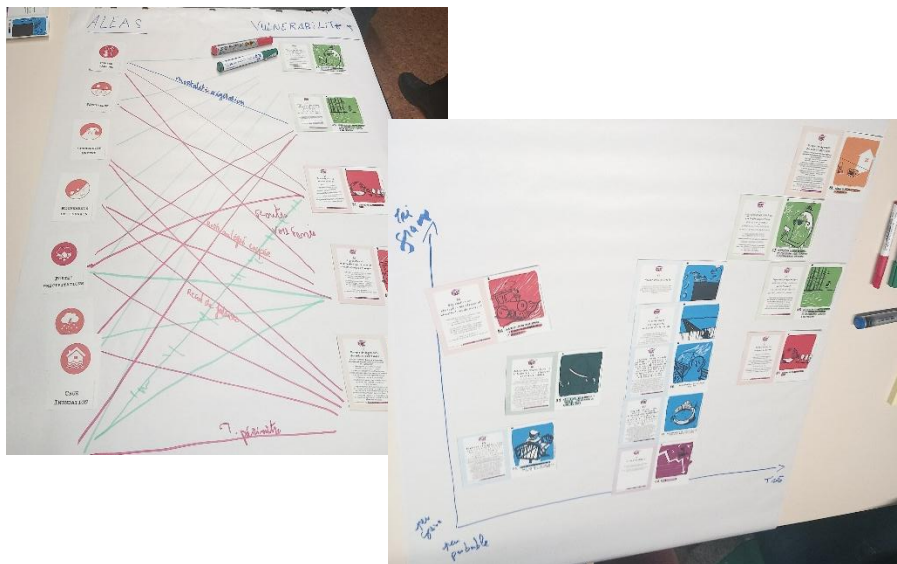


Co-financé par



agence nationale
de la cohésion
des territoires





Liens et priorisations des vulnérabilités du territoire (à partir des cartes développées par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise)



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT ?

- Partager des connaissances communes autour de l'adaptation au changement climatique
- Comprendre les vulnérabilités auxquelles est exposé le territoire briochin et se les approprier
- Requestionner le plan Action Cœur de Ville à travers le prisme de la résilience face au changement climatique

ÉQUIPE MOBILISÉE



Lucie LAMBALLAIS – Directrice de projet stratégie territoriale

Estelle HALLAERT - Chargée d'études stratégie territoriale de transition et ville et quartier en renouvellement



CALENDRIER

Date : Octobre à décembre 2024

Durée de l'accompagnement : 15 jours



CONTEXTE ET BESOINS

La ville de Saint-Brieuc est engagée dans la démarche Action Cœur de Ville, dont le deuxième volet a été lancé en mai 2024. La ville est également engagée dans la démarche de labellisation Territoire Engagé pour la Transition Écologique Climat Air énergie depuis novembre 2022, et dans l'élaboration du PCAET de Saint-Brieuc Armor Agglomération dont elle est la ville centre.

Ces enjeux d'adaptation au changement climatique sont l'occasion d'impulser une dynamique collective entre les différents services de la ville, mais également ceux de l'agglomération et les élus. Au-delà de partager les principes, il est nécessaire ensuite d'y confronter le plan d'actions élaboré dans le cadre d'Action Cœur de Ville pour s'assurer de sa solidité et de sa cohérence avec ces enjeux.



QUELLE MISSION A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LE CEREMA ?

Le Cerema est intervenu auprès de la collectivité lors de 2 ateliers. Le premier a permis de diffuser des connaissances sur la **notion de résilience** et les outils associés, comme la boussole de la résilience. Les participants ont travaillé à comprendre et **prioriser les vulnérabilités** qui pourraient s'appliquer au territoire briochin. Ensuite, via la **mise en récit**, ils se sont projetés aux horizons 2050 et 2100 pour imaginer comment la ville pourrait faire face à ces vulnérabilités.

Le second atelier s'est concentré sur **l'analyse du plan ACV**. Les actions envisagées ont été confrontées à la boussole de la résilience, pour voir si le plan répondait à l'ensemble de ses dimensions, et identifier d'éventuelles fragilités.

LES LIVRABLES

- Récits de l'adaptation de la ville au changement climatique
- Croisement de la boussole et du plan ACV
- Outil d'aide à la décision pour analyser les projets au regard de la résilience

QUELS OUTILS ONT ÉTÉ UTILISÉS ?



Ateliers

Outil d'aide à la décision
« résilience »

Boussole de la résilience

BILAN DE LA MISSION

La ville de Saint-Brieuc a su mobiliser : élus et agents, ville et agglomération, provenant de services variés. Le volet de sensibilisation a permis de partager des connaissances et des visions communes. Le travail en atelier a montré que, globalement, le plan d'actions prend déjà en compte la résilience climatique. Cependant, certaines actions se révèlent contradictoires ou fragiles face à ces enjeux.

L'outil de la Boussole de la résilience est difficile à s'approprier et à appliquer sur un programme aussi complexe et aussi dense qu'ACV, qui comporte plus de 40 actions. Toutefois, le principe d'analyse des projets à travers ce prisme a retenu l'attention. À la suite du second atelier, le Cerema a mis à disposition de la ville un outil d'aide à la décision qui, à l'aide de quelques questions simples, aide à améliorer la résilience de projets de la ville.

EN SAVOIR PLUS

[Le programme ACV2](#)

[Voir les autres fiches Références](#)

- [Le centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique](#)
- [Le guide « Objectif résilience » guide de l'aménagement durable](#)

www.cerema.fr



@Cerema

Co-financé par



agence nationale
de la cohésion
des territoires

